

# MAIRIE DE COURLANS

330, Rue Robert Morland  
39570 COURLANS

☎ : 03.84.47.12.05

Fax : 03.84.47.35.31

@ : [mairiedecourlans@wanadoo.fr](mailto:mairiedecourlans@wanadoo.fr)

---

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2017

**PRESENTS** : PATTINGRE Alain, FOURNOT Philippe, MICHE Patrick, GROS Jean-Gérard, BACHEROT Patrick, CADET Philippe, COLOMER Patrick, DORMOY David, FILIATRE Daniel, JACQUET Chantal, MINARY Guy, SCHMITT Séverine.

**Absents excusés** : GUIGON Delphine, MORTIER Antoine.

**Pouvoir** : GUIGON D. donne pouvoir à PATTINGRE A.

**Secrétaire de Séance** : MICHE Patrick

Monsieur le Maire retire le point numéro 2 de l'ordre du jour « Vente partielle de terrain communal cadastré AH n° 11 ». Des renseignements complémentaires ont été sollicités.

Il demande au Conseil municipal l'autorisation d'ajouter un point supplémentaires « ECLA : constitution des différentes commissions ». Accord à l'unanimité.

#### **1 : DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Monsieur le Maire présente trois déclarations d'intention d'aliéner ou demandes d'acquisition de biens soumises à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'Urbanisme enregistrées jusqu'à ce jour en Mairie. Il s'agit : Immeuble cadastré AI n° 20 et 21 1889, Avenue de Chalon ; Immeuble cadastré AD n° 52, 847, Avenue de Chalon et l'immeuble cadastré AD n° 244, 110 Rue Robert Morland. Après examen de la déclaration, le Conseil Municipal, à l'unanimité renonce à utiliser son droit de préemption urbain sur l'ensemble des immeubles cadastrés mentionnés ci-dessus.

#### **2 : PRESENTATION D'UN PROJET D'AMENAGEMENT RUE DU GAUFUILLOT**

Monsieur le Maire rappelle que la propriété cadastrée AD n° 52 est en cours de vente. Sur le terrain se situent plusieurs parcelles constructibles. Un projet d'aménagement privé est présenté au Conseil Municipal. La création d'un accès est indispensable pour sortir « Impasse Saint Germain » puis « Rue du Gaufoillot ». Il est nécessaire de gérer le flux de véhicules dans le lotissement du Gaufoillot, les voiries sont étroites. Le conseil Municipal, après débat, émet un avis favorable au projet d'aménagement tel qu'il est présenté, dit que tous les aménagements seront à la charge du lotisseur et qu'une nouvelle signalétique sera mise en place par la commune le moment venu.

#### **3 : PERSONNEL ACTUALISATION DES DELIBERATIONS**

Monsieur le Maire rappelle que des délibérations sont prises concernant la rémunération du personnel. Par contre, certaines n'ont plus de valeur juridique au vu de différentes réformes. Il est proposé d'actualiser ces dernières à savoir :

- IAT ; IHTS ; Les indemnités kilométriques ; les heures complémentaires / supplémentaires.

#### **4- CANTINE : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Monsieur le Maire informe les élus de la demande d'un parent qui sollicite la mise en place de plat de substitution les jours où le porc est servi à la cantine.

Il n'existe aucune obligation pour les communes de mettre en place des menus adaptés pour tenir compte de prescriptions ou d'interdits alimentaires religieux. Il est rappelé également que la Mairie s'en tient au principe de neutralité religieuse en matière de repas scolaires. Le service de restauration scolaire est un service public administratif facultatif local, soumis au principe de libre administration des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal, après débat, à la majorité, 12 pour, 1 contre, refuse la mise en place de repas de substitution au restaurant scolaire.

#### **5 : ECLA : CONSTITUTION DES COMMISSIONS**

Conformément à l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2016 portant création d'une communauté d'agglomération issue de fusion, il est nécessaire de créer à nouveau des commissions :

Finances, évolution du périmètre : PATTINGRE et DORMOY

Environnement, transition énergétique, eau, assainissement : MICHE et BACHEROT

Affaires culturelles, communication : SCHMITT

Affaires scolaires et petite enfance : SCHMITT

Aménagement de l'espace et solidarité territoriale : MICHE

Voirie : GROS

Transports :

Sports : FILIATRE

Développement économique : PATTINGRE et DORMOY

#### **6 : AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES**

TAP : devenir des TAP à la rentrée 2017/2018. La commission des affaires scolaires se réunira le 7 mars prochain

Nettoyage du pont SNCF : un courrier sera envoyé à ECLA

Vitesse excessive au centre de Courlans (réflexion sur radar, feu « récompense », panneau pédagogique ...)

Groupe de travail « Aménagement du village » : des étudiants du Corbusier travaillent sur différents projets qui pourraient être présentés aux élus.

Commission Finances / animation : réunion le 16 février 2017

Monsieur le Maire donne des explications aux élus concernant sa démission d'ECLA

La secrétaire de séance,

Patrick MICHE

Le Maire,

Alain PATTINGRE